

10 mai 2005

## Prime annuelle et Suppression d'un jour férié

Le 2 mai, nous avons signé un accord concernant ces deux sujets. En voici les raisons.

Il faut tout d'abord se rappeler que ces dernières années, l'évolution de la prime annuelle a été très modeste. Ceci principalement parce que les salariés n'ont pas considéré nécessaire d'appuyer cette revendication. Ainsi les revalorisations de 10 € en 2002, 10 € en 2003 et 15 € en 2004 ont simplement permis de rattraper l'inflation.

En 2005, nous avons vécu un cas particulier. La Direction est venue non pas en négociation, pour répondre à une demande des salariés, mais avec des exigences :

- diminuer le pouvoir d'achat des salariés en passant l'augmentation indiciaire de 1,9 à 1,7.
- ou supprimer un jour férié ou RTT pour tous,

tout cela pour financer la cotisation dite de « *solidarité* » imposée par le gouvernement.

### L'unité des salariés a permis d'imposer à la Direction un tout autre accord que celui qu'elle souhaitait

Voici les points gagnés :

1. Les jours fériés et les RTT seront maintenus dans leur totalité et pour les années à venir.
2. Aucune baisse du pouvoir d'achat.
3. En ce qui concerne la prime annuelle, elle est augmentée de 100 € en 2005, décomposée de la manière suivante : la Direction paye 80 € à l'État et 20 € reviennent au salarié. Si la « *journée de solidarité* » est annulée, la prime de 655 € (bruts) sera augmentée de 80 €.

**Ceci est valable pour toutes les sociétés du Dauphiné Libéré.**

En résumé :

Les jours fériés et les RTT sont maintenus, la prime annuelle revalorisée de 20 € en 2005 (655 € bruts), ce qui représente le double de l'augmentation accordée en 2002 et 2003, et 50% de plus qu'en 2004.

### Cet accord nous semble un franc succès pour les salariés

L'unité des travailleurs a porté ses fruits. Ni la CGT ni aucune autre organisation syndicale ne peut s'attribuer ce succès. Personne ne peut revendiquer avoir été le seul moteur de cet accord, aussi débridée que soit son imagination.

La CGT s'est investie pour l'unité et la construction d'une position commune.

La plus grande victoire du 2 mai 2005 n'est pas le maintien des jours fériés, des RTT ou les 20 € gagnés. L'événement est l'unité des salariés et d'une majorité des syndicats, non pour revoir nos acquis à la baisse, diminuer encore nos effectifs ou dire OUI à nos patrons, mais pour construire ensemble des exigences et les voir aboutir.

**Nous en avons tous bien besoin !**

**POUR PLUS D'INFOS... <http://cgt.dl.free.fr>**